

# AIDES À L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

En 2024



# DEUX AIDES POSSIBLES

## MONTANT

**6 000 euros**  
Pour la 1ère année



**Pas d'aide pour les 2 et 3ème année**



Entreprise de moins de 250 salariés

Entreprise de 250 salariés et +



## AIDE UNIQUE



Titre ou diplôme  
inférieur ou égal  
au niveau 4

## AIDE EXCEPTIONNELLE



Titre ou diplôme  
de niveau 5 à 7

## AIDE EXCEPTIONNELLE



Titre ou diplôme  
jusqu'au niveau 7



Seuil de contrats favorisant  
l'insertion professionnelle

Au moins 5% de  
contrats  
favorisant  
l'insertion  
professionnelle  
d'ici le 31  
décembre 2025

**OU**

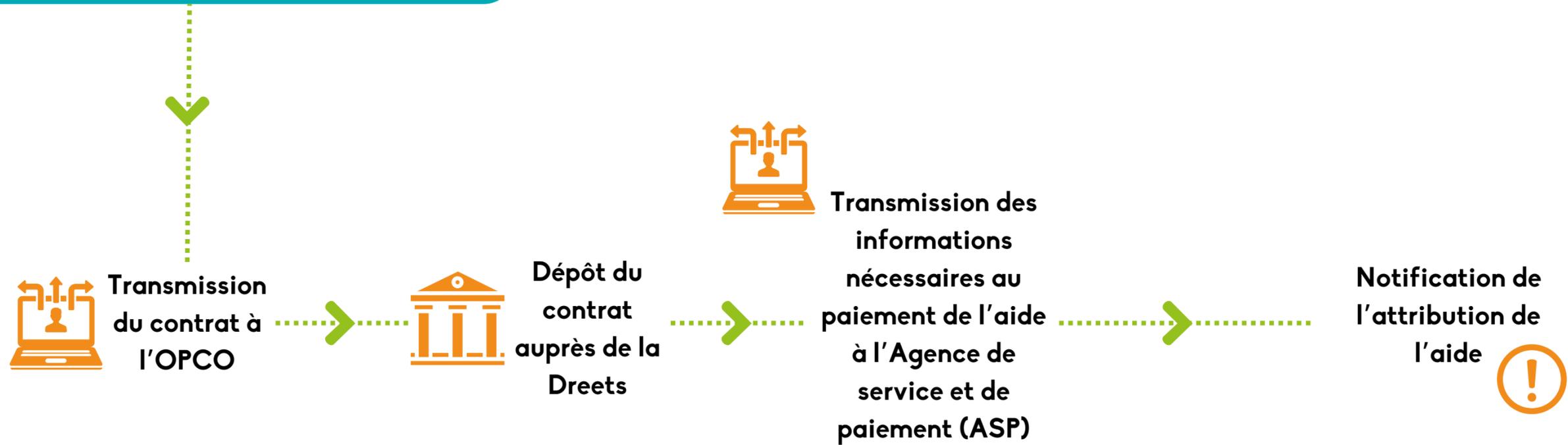
Au moins 3%  
d'alternants et  
plus de 10%  
d'alternants  
par rapport à  
l'année 2024



## PROCÉDURE D'OBTENTION



### CONTRAT D'APPRENTISSAGE





# VERSEMENT DE L'AIDE

